

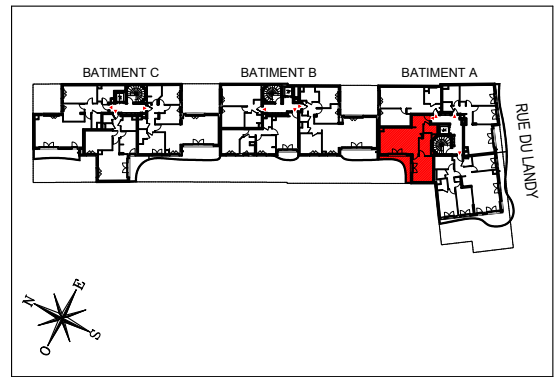
**LOT n° A071**

<b>2P</b>	<b>R+7</b>	<b>Bâtiment A</b>
-----------	------------	-------------------

Entrée	5,15 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	26,10 m <sup>2</sup>
Chambre	13,45 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	6,20 m <sup>2</sup>
Wc	2,95 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>53,85 m<sup>2</sup></b>
Balcon	7,25 m <sup>2</sup>

<b>TOTAL PRIVATIF</b>	<b>61,10 m<sup>2</sup></b>
-----------------------	----------------------------



**MAITRISE D'OUVRAGES**

SCCV CLICHY 31 LANDY représentée par



INTERCONSTRUCTION  
28 Rue Escudier 92100 Boulogne-Billancourt



SERPI  
38 Avenue Hoche 75008 Paris



NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)  
NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	R	Réfrigérateur	All.v	Allège vitrée	ETEL	Tableau électrique	VB	Volet battant	PV	Pare-vue
○	Espace libre diamètre 1.50m	CUI	Cuisson	F	Fenêtre	PL Ch	Placard Chaudière	VC	Volet coulissant	⊕	Robinet de puisage
□	Aire de manoeuvre	LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre	PL	Placard	VR	Volet roulant	FF	Fenêtre fixe
▨	Soffites et Faux plafonds hauteur minimale: 2m20	LL	Lave-linge	GC	Garde-corps	EP	Eau pluviale	VR EI	Volet roulant Elec	All h	Hauteur d'allège
⊞	Gaine technique	PK PL	Pack placard	(pas fourni sauf option)							

<b>DATE</b>	<b>indice</b>
Mars 2024	-